

TARIF D'ABONNEMENTS
Boubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs
Six mois..... 9 —
Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

BUREAU ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du Journal, Grande-Rue 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5
A Mons-sur-Meuse..... Chez M. Henri Laroque, rue de la Station
A Paris et à Bruxelles..... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principales kiosques

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

MAIGRE VICTOIRE

Paris, mardi, 12 janvier.
C'est par une élection pour rire que le lugubre M. Brisson arriva au fauteuil présidentiel. Candidat du Bloc et du gouvernement, il n'a emporté qu'à deux voix de majorité absolue, recueillant péniblement 267 voix dans une assemblée qui compte 596 membres.

Son concurrent, M. Bertrand, qui bien qu'il soit un *debutant* du tout premier ordre, n'a pas la notoriété qu'il mérite, en obtint 219, et, dans l'urne, on trouve 32 voix diverses et 28 bulletins blancs.
M. Brisson est donc l'élu d'une minorité. Ne voilà-t-il pas un beau triomphe ! Et encore, cette maigre victoire se fut, sans nul doute, changée en une irrémédiable défaite, si l'opposition avait mieux manœuvré. Malheureusement, elle est partie trop tard... Comme toujours, elle a perdu son temps en tergiversations. Tout d'abord elle a paru vouloir se compter sur le nom de M. Ribot, M. Ribot, certes, c'était la victoire presque assurée, mais n'était-ce pas la payer trop cher qu'd'immobiliser M. Ribot à la présidence ?

Quand un parti a le bonheur d'avoir, dans ses rangs, un jouteur de cette taille, il lui fournit les occasions de se battre au lieu de les lui enlever. Il ne fallait donc pas songer à M. Ribot, puisqu'il n'y avait pas de M. Ribot, mais qu'il fallait choisir un homme nouveau, dont la personne fut sympathique, et ne pas attendre au matin de la bataille pour le faire connaître.

M. Bertrand a de très solides qualités, mais c'est un modeste, un réservé qui se tient volontiers à l'écart. Quelqu'un de plus en dehors, de rayonnement plus chaud, eût peut-être conquis les hésitants qui se sont réfugiés dans l'abstention.

Tout compte fait, d'ailleurs, la journée n'est pas mauvaise pour l'opposition. Si elle n'a infligé qu'un demi-échec à M. Brisson, elle a fait subir une défaite complète à M. Jaurès, le leader du Bloc, l'Éminence grise de M. Combes n'a obtenu que 199 voix pour la vice-présidence.

Nous n'aurons donc plus cette honte, de voir la Chambre française présidée par l'homme qui a osé faire l'éloge de la Triple-Alliance. Et le vote est d'autant plus significatif que le gouvernement a mis tout en œuvre, pour assurer, à M. Brisson, le triomphe, et, aux autres candidats du Bloc, la victoire.

On pouvait craindre, d'autre part, que le fait, pour l'opposition de livrer bataille pour la présidence n'exaspérât la majorité, et que celle-ci s'en vengeât en lui enlevant la vice-présidence qu'elle détenait dans l'ancien bureau. Or, il n'en a rien été, et M. Guillaumin, progressiste, vice-président sortant, a été élu au premier tour de scrutin, avec MM. Etienne, Gerville-Réache et Lockroy, auquel les radicaux socialistes opposaient un concurrent en la personne de M. Dubief pour le punir de sa fantastique campagne contre M. Pelletan.

Et il n'est pas jusqu'au chiffre énorme de voix obtenu par M. Etienne qui n'ait, lui aussi, sa signification. Si l'on veut bien se rappeler que l'ancien sous-secrétaire d'Etat, préside le groupe le plus modéré du Bloc, on peut, sans trop se hasarder, déduire de la majorité considérable qui s'est groupée autour de lui, qu'il ne déplaçait pas à la Chambre, que ce groupe devint le pivot d'une politique nouvelle.

Que ce désir devienne bientôt une réalité, cela ne dépend que de M. Etienne, et s'il tient ce que l'on espère de lui, s'il suit l'indication que la Chambre lui a donnée, l'élection de M. Brisson aura été, pour le ministère, une victoire à la Pyrrhus et le discours de M. Combes au banquet des pseudo-mercantiles aura été son chant du cygne, si l'on peut qualifier ainsi une harangue aussi arrogamment belliqueuse à l'égard des bons Français de France, qu'elle est plate et pacifique à l'encontre de l'étranger.

H. SARRAZAN.

INFORMATIONS

Les retraites ouvrières

Paris, 12 janvier. — La Commission d'assurance et de prévoyance sociales, a décidé que les ouvriers âgés de 60 ans, au jour de la promulgation de la loi des retraites et justifiant de cinq années de nationalité française auraient droit à une retraite de 120 francs.

Est-ce une mystification ?

Paris, 12 janvier. — Pas plus qu'hier soir, on ne tient ce matin une confirmation quelconque du bruit très grave, mais d'ailleurs, très vague, télégraphié, hier, de Metz et de Verdun, à la Patrie.
Notre confrère lui-même ne fournit, cette après-midi, aucune explication sur les diatribes qui à plusieurs reprises, ont été publiées hier, et qui, en attendant, ont été réservées expressément.
On peut ajouter maintenant que la *France* a été victime d'une mystification d'un tout plus que douteux.

Le vapeur « Emile » retrouvé

Bordeaux, 12 janvier. — On est maintenant rassuré sur le sort du vapeur *Emile*, du port de Bordeaux, qui avait été signalé comme disparu et au sujet duquel on avait émis l'hypothèse d'un abordage avec la *Vienne*. En effet, le *Emile* vient d'arriver à Alicante, d'où il repartira aujourd'hui pour Rouen.

Suspension d'un prêtre à Lyon

Nous avons déjà parlé du conflit survenu entre l'archevêque de Lyon et l'un des prêtres de son diocèse, l'abbé Scallier, curé de la paroisse Saint-Georges. La *Semaine religieuse* de Lyon annonce la suspension de ce prêtre.

La réduction des heures de travail dans les filatures en Angleterre

Londres, 12 janvier. — Un grand nombre de filatures de la région d'Anson-Under-Lyne, qui emploient de ce côté environ 100,000 ouvriers, ont mis en pratique la recommandation de la Fédération. Elles commencent, cette semaine, à réduire à quarante par semaine le nombre des heures de travail.

CHOSSES ET AUTRES

En cour d'assises.
— Accusé, levez-vous ; comment vous appelez-vous ?
— Je ne m'appelle pas.
— Vous avez un nom de famille, pourtant, un état-civil quelconque ?
— (Amère.) Mais non, puisque, d'après l'acte d'accu-

sation qu'on vient de lire, je suis un malfaiteur sans nom.

Une affiche oubliée du jour de l'an.
Derrière la vitrine d'un armurier, au-dessus de fusils, de pistolets et de revolvers impressionnants, on lit :
Diable !
ÉTRENNES CHTILES

POURSUITES CONTRE M. GÉRAULT-RICHARD

M. Urbain Gohier contre MM. Jaurès et Géralt-Richard. — Un pamphlet. — Annonce de révélations.

Paris, 12 janvier. — M. Urbain Gohier vient d'adresser au président de la Chambre des députés une lettre de demande en autorisation de poursuites contre M. Géralt-Richard. M. Urbain Gohier se plaint d'avoir été diffamé par M. Géralt-Richard dans la *Petite République* du 7 novembre dernier.

Dans cette lettre extrêmement violente, qu'il a également fait distribuer aux députés, M. Urbain Gohier annonce son intention de publier un opuscule qui sera, dit-il le recueil de toutes les menaces, de tous les outrages adressés aux membres du gouvernement et du Parlement, dans la *Petite République*, depuis dix ans, sous l'inspiration de MM. Millierand et Jaurès.

M. Urbain Gohier, qui ne ménage, d'ailleurs, aucun des membres de la Chambre, ajoute :

Un procès Géralt-Richard se transformerait fatalement en procès Jaurès. Les deux individus se trouvent rivaux par des liens aussi mystérieux que solides. Or, le procès Jaurès, c'est l'étalage d'une infinité d'affaires honteuses ou ces débris du prestige parlementaire qui sont, sonner.

La Chambre, conclut-il, s'est solidarisée avec ce Barras boursoifié, de qui l'avidité, le cynisme jouisseur, les roueries sournoises et l'épouvantable métrétrie, arrivant au seuil du pouvoir, annoncent un fin de régime.

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

A LA CHAMBRE

Les réunions du matin

Paris, 12 janvier. — Comme nous l'avons indiqué hier, il y a eu, mardi matin, réunion des progressistes et de l'Action libérale.

Au groupe progressiste, après une longue discussion, on a décidé de désigner un candidat à la présidence de la Chambre, et le choix s'est porté sur M. Bertrand, député de la Marne.

Le groupe de l'Action libérale a décidé, lui aussi, de soutenir la candidature de M. Paul Bertiniani. D'autre part, les divers groupes de l'opposition ont décidé, en conséquence, de présenter à l'élection du bureau, un secrétaire pour les groupes non représentés dans la dernière session. Ils ont résolu, dès lors, de soutenir la candidature de M. de l'Estourbeillon, député du Morbihan, déjà secrétaire pendant quinze mois, dans l'ancienne législature.

Enfin, les députés des groupes de gauche ont décidé de représenter le bureau sortant, M. Brisson remplaçant M. Bourgeois au fauteuil présidentiel, M. Abel Bernard remplaçant à l'un des postes de secrétaire M. Enard, qui appartient au groupe socialiste.

L'OUVERTURE DE LA SESSION

Dans les couloirs réservés aux députés, on peut lire ce singulier placard auquel il faut conserver son orthographe :

« Electeurs, attention ! La congrégation prépare une manœuvre surprenante. Pas de défiance, pas de vote pour Brisson. »

Ce placard s'il n'est pas l'œuvre d'un loustic, pourrait être l'appel suprême d'un frère et ami.

Jamais, en effet, dans les couloirs, il n'y a eu une telle affluence de francs-maçons de toutes Loges.

A deux heures les députés sont déjà assez nombreux dans la salle des séances. M. Ribot fait sa rentrée ; ses amis l'entourent aussitôt, le félicitent ; quelques-uns semblent lui exprimer le regret qu'il n'ait pas passé sa candidature à la présidence.

La séance

A deux heures dix, le Président d'âge, M. Raulin, fait son entrée suivi de ses secrétaires d'âge.

Le vieux doyen, toujours très vert, monte allègrement les degrés de la tribune.

En prenant place au fauteuil, il s'incline et sourit à ses collègues de droite ; ceux-ci montent bientôt auprès de lui pour lui serrer la main et le complimenter ; quelques députés d'à gauche se joignent à eux.

Le Président, après avoir invité les secrétaires d'âge à prendre place au bureau, déclare le bureau provisoire constitué et ouvre la session ordinaire de la Chambre des députés pour l'année 1904.

Puis il prend devant lui les feuilles de son discours et commence d'une voix faible, légèrement voilée, son émotion :

Allocution du Président d'âge

Mes chers collègues,
Je ne voudrais pas prendre place à ce fauteuil éternel saluer tout d'abord en votre nom, notre vénéré doyen M. le docteur Turigny, qui est éat de santé très étonnante.

J'ai déjà, plusieurs fois, éprouvé combien ma fonction de président d'âge m'était rendue agréable et facile par l'immensité bienveillante de la Chambre... (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. de BAUDRY D'ASSON. — Vous en êtes digne à tous égards. (Très bien ; très bien.)

Le PRÉSIDENT. — Je tiens à conserver comme la meilleure fortune de ma vieillesse le souvenir ému et reconnaissant de ces témoignages de sympathie. Mais je ne dissimule pas les difficultés de ma tâche. En effet, il ne me serait pas permis d'ouvrir notre session sans vous adresser quelques mots. Je tiens à la faire en ami, et, cependant, je ne voudrais rien dire qui fût contraire à ma conscience. (Vifs applaudissements.)

Je n'ai ni l'autorité d'un président élu, ni la liberté d'un juge. La mission essentiellement éphémère dont je suis investi m'impose plus à vous faire des remontrances ; je serais bien plus heureux si je pouvais ne vous offrir que des conseils. (Rires et applaudissements à droite et au centre.) Je vous les adresse de bon grand cœur à la République commençant enfin à réaliser ce régime de justice, de liberté, de paix et d'harmonie qui est sa doctrine et son idéal. Il n'est tout à fait son histoire. (Très bien à droite.)

Lorsque je siège à mon banc, j'écoute avec déférence ceux de mes collègues qui parlent en son nom ; j'entends quels nous annoncent que la France sera plus libre et plus unie des peuples lorsqu'elle sera conforme à leurs idées. (Rires et applaudissements à droite.) Mais pour la transformer ainsi, je constate que les infligent à une fraction considérable de la famille française un noviciat pénible (Applaudissements à droite et au centre), puis-je rencontrer tant de résistances et provoque de si respectables tristesses. (Nouveaux applaudissements.) Il ne me serait pas qu'une telle méthode soit favorable à bien-être d'une nation. L'évolution est la loi naturelle des sociétés ; je n'y contredis pas ; je voudrais toutefois quelle s'accomplisse, sans impatience et sans contrainte. (Vifs applaudissements à droite et sur divers bancs au centre.)

Je vous prie, mes chers collègues, de ne voir dans mes paroles que la signification que j'entends leur donner,

c'est-à-dire un appel à la paix des consciences, à l'union des cœurs. (Applaudissements prolongés aux mêmes bancs.) Car je crois fermement qu'il n'y a ni famille, ni société, ni patrie en dehors de cette communion de sentiments ; c'est le vœu que je renouvelle aujourd'hui, parce qu'il est le seul qui convienne à mon âge et à ma fonction. (Vifs applaudissements.)

Les vieillards se répètent volontiers. Si ce vœu paraît important, vous le pardonnerez à votre devotement. Je suis de ceux qui n'ont plus l'espoir d'une longue existence et qui n'en sont que plus fondés à souhaiter de vivre leurs derniers jours dans une France pacifiée et réconciliée. (Vifs applaudissements.)

Ces derniers mots sont salués par les applaudissements chaleureux et les bravos répétés de la droite, du centre et d'une partie de la gauche. L'extrême-gauche tout entière s'abstient. M. Brisson applaudit. Le Président donne lecture de la lettre suivante de M. Léon Bourgeois :

Remerciements de M. Léon Bourgeois

Monsieur le président et cher collègue,
Je n'ai pu assister à vos dernières séances de la Chambre et la prévenir personnellement, pour les tristes raisons de famille qui sont connues de tous ; je ne me sentais ni la liberté de temps et d'esprit, ni les forces nécessaires pour assurer, une fois encore, les responsabilités de hautes fonctions qu'à deux reprises elle m'a fait l'honneur de me confier. (Applaudissements à gauche.)

Vous avez été mon interprète auprès de mes collègues et leur dire, avec mes profonds regrets, la reconnaissance que j'ai éprouvée de la confiance que vous m'avez faite pour la confiance qu'elle m'a témoignée, à la Chambre tout entière, pour la sympathie dont elle m'a cessé de m'entourer. (Applaudissements sur de nombreux bancs) et sans laquelle il ne m'eût pas même été possible de conserver jusqu'à son terme un mandat que j'ai si imparfaitement rempli. Je sais toute l'étendue de la dette que j'ai contractée envers mes collègues ; j'en suis fier, mon cher président, que je ne me croirais jamais quitte sans vous en remercier.

Je vous prie d'agréer, etc...

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président définitif.

M. BINDER demande le maintien, par acclamation, du bureau actuel. Aux applaudissements que la Chambre a donnés tout à l'heure au président, elle a montré qu'elle n'en demandait pas d'autres. (Rires et applaudissements.)

La constitution du bureau définitif

Le Président ouvre le scrutin pour l'élection du président définitif.

M. Brisson ayant, depuis mardi matin, un concert, l'extrême-gauche a renoncé au dessein qu'elle avait de réclamer l'appel nominal, de peur que le quorum ne fût pas atteint.

Les députés défilent donc à la tribune sans ordre et à leur gré.

Le scrutin se poursuit sans incident.

Le défilé est clos à 3 heures 46.

Pendant le dépouillement, le président ouvre le scrutin pour l'élection des quatre vice-présidents. Le défilé recommence.

M. BRISSON ÉLU PRÉSIDENT

Le président d'âge proclame les chiffres suivants :
Nombre de votants, 536. Bulletins blancs ou nuls, 28.
— Suffrages exprimés, 508. Majorité absolue, 255.
Ont obtenu :

MM. HENRI BRISSON 257 voix
PAUL BERTRAND 219 —
Divers 32

Incident

M. FERRETTE. — C'est la droite qui s'est abstenue ! (Bruit.)

Le PRÉSIDENT. — M. Henri Brisson ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je le proclame président de la Chambre des députés pour l'année 1904. (Mouvements divers.)

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — Vous n'avez pas à être fiers.

M. FABIEN CRESSON. — Beaucoup d'efforts pour un bien mérité triomphe. (Rires à droite.)

Le Président ouvre le scrutin pour l'élection des huit secrétaires.

M. Brisson vote le premier. MM. Symian et de Pressensac lui serrent la main au passage. Ce sont les seuls témoignages de sympathie qu'il recueille.

Le scrutin est clos à 5 heures 15.

Les Vice-Présidents

ÉCHEC DE M. JAURÈS
Le Président proclame les résultats du scrutin pour l'élection des quatre vice-présidents :

Votants, 499. Bulletins blancs ou nuls, 2. Suffrages exprimés, 497. Majorité absolue, 249.
Ont obtenu : MM. ETIENNE, 405 voix ; LOCKROY, 269 ; GERVILLE-RÉACHE, 255 ; GUILLAUMIN, 254 ; MM. JAURÈS, 199 ; DUBIEF, 130.

MM. Etienne, Lockroy, Gerville-Réache et Guillaumin, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont proclamés vice-présidents de la Chambre pour l'année 1904.

La Droite et le Centre continuent d'applaudir en narguant l'extrême-gauche, dont les deux candidats restent sur le carreau. Les socialistes surtout sont furieux de l'échec pitoyable de M. Jaurès.

M. DEVEZE. — Ça ne se serait pas passé comme ça au scrutin public. (Exclamations ironiques.)

M. ENRY. — Vous vous trompez.

Le Président ouvre le scrutin pour l'élection des trois questeurs à 5 heures 20.

Le défilé recommence, tandis que se forment dans la salle des groupes où l'on commente l'échec de M. Jaurès.

Le scrutin pour les questeurs est clos à 6 heures 05.

Les secrétaires

Votants, 424. Bulletins blancs ou nuls, 2. Suffrages exprimés, 422. Majorité absolue, 212.
Ont obtenu : MM. LEBLANC, 334 voix ; François Carnot, 320 ; Fernand David, 303 ; LAURAIN, 304 ; COUBY, 301 ; DEVEZE, 279 ; de l'Estourbeillon, 200 ; Abel Bernard, 182 ; Chambon, 182.

Le Président arrête là sa lecture, mais, à droite, on réclame :

— Et les autres candidats ! Le scrutin n'est pas complet.

M. FIRMIN FABRE. — On ne nous a pas donné les voix de MM. Jaurès et de Pressensac. (Rires.)

Le Président lit alors :

— M. Jaurès, 43 voix ; M. de Pressensac, 43. (Rires.)

M. FIRMIN FABRE. — C'est le nombre de voix de leur groupe.

Le Président poursuit :

— M. Tourgnol, 33 voix.

M. FIRMIN FABRE. — Il en était donc, lui aussi ! (Hilarité prolongée.)

Le PRÉSIDENT. — MM. Lebrun, François Carnot, Fernand David, Laurain, Couby, Devezé sont proclamés secrétaires de la Chambre pour l'année 1904. Il y a eu un second tour de scrutin pour la nomination de deux questeurs.

La Chambre fixe à jeudi l'élection.

Les questeurs

Votants, 445. Bulletins blancs ou nuls, 1. Suffrages exprimés, 444. Majorité absolue, 223.

Ont obtenu : MM. LUIGNEVALLIER, 351 voix ; PAJOT, 326 ; CHAPUIS, 306. Voix diverses, 133.

Le Centre applaudit au succès de M. Lechevallier.

MM. Lechevallier, Pajot et Chapuis sont proclamés questeurs.

La prochaine séance est fixée à jeudi, 2 heures. La séance est levée à 6 heures 45.

PREMIÈRE JOURNÉE

La dislocation du Bloc. — Les radicaux-socialistes se séparent en deux groupes. Affaiblissement des ministériels.

La discipline ordinaire du Bloc n'a pu empêcher l'échec lamentable de MM. Jaurès et Dubief, candidats des deux groupes extrêmes de la Gauche, ni l'élection de M. Brisson à deux voix de majorité sur le chiffre de la majorité absolue. M. Brisson a réuni, d'autre part, 257 voix seulement sur les 350 qui forment le Bloc et il a obtenu 80 voix de moins que M. Léon Bourgeois, l'année dernière.

L'extrême-gauche est furieuse et les socialistes annoncent de terribles représailles contre les radicaux qui ne leur ont donné aucun siège au bureau, sauf celui de M. Devezé, en qualité de secrétaire.

D'ailleurs, le résultat des scrutins d'aujourd'hui, et particulièrement celui relatif aux vice-présidents, a eu déjà son retentissement dans le Bloc.

M. Bienvu-Martin, président du groupe radical-socialiste, vient de donner sa démission. M. Bienvu-Martin se retire du groupe avec une cinquantaine de ses collègues.

Cette évolution aurait pour conséquence la formation d'un groupe nouveau qui se rapprocherait des idées de M. Millerand. Ce serait le groupe socialiste réformiste.

Parmi les démissionnaires figurent MM. Maujan, Derveil, Gouzy, etc.

M. Jaurès, en apprenant le résultat du vote, s'est écrié :

« C'est une saleté de la part des radicaux et c'est humiliant (sic) pour le Parlement ! » Quelle modestie !

Dans les couloirs, on se montre très ému ; on trouve dans ces scrutins l'indice d'une nouvelle mentalité de la Chambre.

Les ministériels sont consternés de l'échec de M. Jaurès qui est, comme on sait, l'éminence grise de M. Combes.

M. Symian expliquait que le Bloc n'existait plus.

Les députés des groupes de gauche avaient arrêté les candidats, dit-il. Toutes les candidatures dissidentes devaient s'avancer. Celle de M. Dubief est inexplicable. Et jusqu'à un groupe se refuse à accepter les résolutions des députés des groupes, les autres ont le droit d'en faire autant. Le Bloc est brisé.

Sans commentaires.

AU SÉNAT

L'ARRIVÉE DE M. CHATTELEYN

La séance de rentrée a attiré au Luxembourg, la plupart des sénateurs. Dans les couloirs, on se complait et on commente les faits qui ont marqué la période de vacances. On proteste avec indignation contre l'expulsion de l'abbé Delsor.

M. Chatteley, le nouvel élu du Nord, arrive ; il est très entouré ; on le félicite d'avoir triomphé du candidat ministériel.

M. Chatteley s'est fait inscrire au groupe de la Gauche républicaine qui est présidé par M. Eugène Guérin, ancien garde des sceaux.

La séance

A deux heures, le doyen d'âge, M. Wallon, prend place au fauteuil ; tous les sénateurs sont à leurs bancs.

M. Wallon invite à prendre place à ses côtés en qualité de secrétaires d'âge les six plus jeunes sénateurs d'âge les plus jeunes : MM. Albert Gôrdard, Sauvan, Poincaré, Potté, Fagot et Béraud.

Discours de M. Wallon

M. Wallon se lève pour prononcer le discours d'ouverture. Malgré ses 92 ans, le vénérable doyen lit d'une voix assez forte et il martèle même les phrases qui doivent porter.

M. WALLON. — Les temps sont troublés et l'avenir incertain. Au jour de l'an, en relevant le corps épuisé de la République, le Président de la République s'est félicité de la paix assurée par la paix des grandes puissances dans le monde, et cependant il a encore l'ordre à rétablir dans les provinces européennes de la Turquie, il a dans l'extrême-Orient des rivalités qui peuvent donner lieu aux plus graves complications.

Après cette courte appréciation sur les événements extérieurs, M. Wallon continue en termes très vifs la politique de M. Combes, ce qui provoque certains mouvements dans l'auditoire.

M. WALLON. — Au cours de ces dernières années, M. le président de la République, à l'occasion des réceptions officielles en divers lieux, a exprimé le vœu qu'une paix non moins durable, la pacification des esprits, des cœurs, réunisse tous les Français. Ce vœu, malheureusement, a été bien peu exaucé, car ce n'est pas la paix, c'est la guerre, la guerre la plus déplorable, la guerre religieuse, qui régit en ce moment dans le pays, et c'est le gouvernement, qui en a donné le signal. Le catholicisme, l'islamisme, (Vifs applaudissements à droite et sur quelques bancs du centre ; bruit à gauche) ; la loi des suspects redevenue loi existante, la masse des citoyens français tenus pour des rebelles (Bravo à droite ; rumeurs à gauche), un gouvernement qui se dresse contre la défense républicaine, mettent plus de trois quarts de la nation en dehors de la République, hors la loi. (Vifs applaudissements à droite ; réclamations à gauche.)

Après cette éternelle protestation contre l'intolérance dont sont victimes les congrégations, le doyen de la Haute Assemblée parle des droits du Sénat et dénonce contre la prétention émise par la Chambre des députés d'enlever aux sénateurs le droit de modifier les lois de finances. Il fait un long historique des débats qui ont précédé le vote de la loi sénatoriale et conclut qu'en matière financière, plus encore qu'en toute autre, le pouvoir législatif du Sénat ne peut pas se céder au pouvoir de la Chambre des députés.

M. WALLON. — Le Sénat peut se rendre témoignage qu'il a toujours fait ce qu'il a pu pour maintenir l'accord des deux Chambres qui est la condition essentielle du régime parlementaire. Mais il ne peut pas céder son droit d'égalité sans abdiquer et cesser d'être. Quant à la Chambre jusqu'où se serait-elle pas entraînée, si elle obéissait à la voix de ceux qui dans son sein même se proclament révolutionnaires ? Ce n'est pas seulement l'article 8 de la loi du 24 février, c'est la loi constitutionnelle du 25 février relative à l'organisation des pouvoirs publics, qui seraient à réviser. Il ne faut pas se le dissimuler, la tendance du groupe, qui est en minorité, mais qui tout souvent domine la Chambre, est de lui assurer l'omnipotence, d'en faire la Chambre unique par la suppression du Sénat et le rétablissement du président de la République, personnage dont M. Grévy, avant son élection, disait même qu'on pouvait se passer. (Très bien et rires.)

Pensez-y bien, Messieurs ; gardez fermement les pouvoirs que la Constitution vous a confiés, afin d'être en état de retener la République sur la pente où elle est engagée.

M. WALLON termine ainsi :

Que votre patriotisme s'inspire du souvenir de cette fille de paysans en l'honneur de laquelle vous avez voté une fête et dont l'Église, au jour anniversaire de sa naissance, vient de proclamer les